



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

*L'environnement
au quotidien*

Délibérations prises lors de la séance du Comité Syndical du 03 OCTOBRE 2025

Numéro	Objet	Décision
D25_10_1	Refacturation des frais engagés par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE dans le cadre de l'arrêt des collectes et de la valorisation des déchets de la filière Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (PMCB) aux éco organismes en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs (REP) PMCB.	Approuvée
D25_10_2	Refacturation des frais engagés par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE dans le cadre de la gestion de la crise de la filière Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures (TLC) à l'éco-organisme REFASHION en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs (REP) TLC.	Approuvée
D25_10_3	Location d'un camion poids lourd grue compacteur pour la collecte des déchets en points d'apport volontaire	Approuvée
D25_10_4	Entretien mécanique des véhicules du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE	Approuvée
D25_10_5	Financement d'un déshydrateur, broyeur à pain dans le cadre d'un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire du Lycée Rabelais de BRASSAC LES MINES	Approuvée
D25_10_6	Exonération de T.E.O.M. pour les locaux professionnels – Année 2026	Approuvée
D25_10_7	Décisions modificatives n°1	Approuvée

